



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Bureau de la réglementation et des élections

ARRÊTÉ

Arrêté fixant le calendrier des quêtes

sur la voie publique de l'année 2023

N° 71-2023-01-13-00001

LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles L 2212-2 et L 2215-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique,

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique,

Vu la circulaire n° INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfectures dans la mise en œuvre du dispositif,

Vu le calendrier des journées nationales de quête sur la voie publique de l'année 2023, transmis par le ministère de l'intérieur,

Considérant l'absence de la publication au Journal officiel de la République française, de l'avis ministériel relatif au calendrier annuel des journées nationales de quêtes sur la voie publique,

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture,

A R R E T E .

Article 1er- Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour l'année 2023 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 2 janvier au dimanche 5 février avec quête le 4 février	Campagne de solidarité « l'école est un droit, les vacances aussi »	La jeunesse au plein air
Vendredi 27 janvier au dimanche 29 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux « Batir un monde sans lèpre »	Fondation Raoul Follereau
Vendredi 27 janvier au dimanche 29 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux	Oeuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Lundi 13 mars au dimanche 19 mars Avec quête les 18 et 19 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue Nationale contre le cancer
Lundi 13 mars au dimanche 19 mars Avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Lundi 13 mars au dimanche 2 avril Avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 2022 et Animations régionales	SIDACTION
Samedi 6 mai au dimanche 14 mai Avec quête tous les jours	Collecte au profit des projets de recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées	Fondation pour la Recherche sur Alzheimer
Lundi 15 mai au dimanche 21 mai Avec quête tous les jours	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Samedi 3 juin au dimanche 4 juin Avec quête tous les jours	Semaine nationale de la famille (campagne en faveur de la mère et l'enfant)	Union Nationale des associations familiales UNAF
Lundi 29 mai au dimanche 11 juin Avec quête les 10 et 11 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (U.F.C.V.)
Samedi 3 juin au samedi 10 juin Avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie
Samedi 3 juin au dimanche 11 juin	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française

jeudi 1er juin au vendredi 30 juin Avec quête tous les jours	Journée mondiale de la lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Samedi 10 juin au dimanche 18 juin Avec quête tous les jours	Journée mondiale de la lutte contre la faim	Terre solidaire
jeudi 13 juillet au mercredi 14 juillet Avec quête tous les jours	Fête Nationale	Fondation Maréchal de Lattre
Samedi 16 septembre au dimanche 24 septembre Avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 30 septembre au dimanche 1er octobre Avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes aveugles et malvoyants	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre Avec quête tous les jours	Journées nationales des Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	Oeuvres hospitalières française de l'Ordre de Malte
Lundi 9 octobre au dimanche 15 octobre Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis U.N.A.P.E.I.
Samedi 28 octobre au jeudi 2 novembre Avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Samedi 18 et dimanche 19 novembre Avec quête tous les jours	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Dimanche 12 novembre au dimanche 19 novembre Avec quête les 13 et 19 novembre	Campagne nationale de lutte contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	FONDATION DU SOUFFLE Comité National contre les maladies respiratoires (CNMR)
Lundi 20 novembre au dimanche 3 décembre Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) et Animations régionales	SIDACTION

Vendredi 8 décembre au dimanche 17 décembre Avec quête tous les jours	Téléthon 2023	AFM-TELETHON (ASSOCIATION FRANCAISE contre LES MYOPATHIES)
Samedi 9 décembre au dimanche 17 décembre	Journée mondiale de lutte contre la faim	Terre solidaire
Samedi 2 décembre au dimanche 24 décembre Avec quête tous les jours	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut

Article 2 – Les quêtes et ventes d'objets sans valeur marchande propre sur la voie publique ou dans les lieux publics sont interdites sur tout le territoire du département.

Article 3 – L'interdiction visée à l'article 2 n'est pas applicable aux organismes mentionnés, et pour les dates fixées, dans le calendrier annuel des journées nationales d'appel à la générosité publique ci-dessus, établi par le ministre de l'intérieur. Elle n'est pas non plus applicable aux organismes ayant fait l'objet d'un arrêté municipal ou préfectoral d'autorisation.

Article 4 – Les personnes habilitées à quêter, en vertu de l'article 3, doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée ; elle doit être visée par le préfet.

Article 5 – Mme la secrétaire générale de la préfecture, MM. les sous-préfets, Mmes et MM. les maires, M. le commandant du groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire, M. le directeur départemental de la sécurité publique de Saône-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publicité au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à MACON, le 13 JAN. 2023

LE PREFET,

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la
préfecture de Saône-et-Loire

Agnès CHAVANON